## MAIRIE **DE LA TRINITÉ** 06340

### **DÉLIBÉRATION DU CON**

Envoyé en préfecture le 11/02/2025 Reçu en préfecture le 11/02/2025

ID: 006-210601498-20250211-DEL4\_AFFECTCIME-DE

NOMBRE DE CONSEILLERS:

En exercice: Présents:

Votants:

33 24

33

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 6 février

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :

Envoyée le vendredi 24 janvier 2025

### OBJET: DELIBERATION N°4 - Affectation du résultat 2024 – Budget annexe cimetière

M. Ladislas Polski

Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy

M. Didier David

Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex

M. Stéphane Poulet

Mme Isabelle Depagneux-Segaud

M. Jean-Paul Genievs

Mme Chantal Carrié

M. Alain Brunetti

Mme Marie-Pierre Parini

M. Jacques Bisch

M. Charlie Ferrero

Mme Noëlle Dyot-Gerardin

M. Maurice Bernardi

Mme Fabienne Bermond

**Mme Sophie Bournot** 

**Mme Marion Troyat** 

M. Fabien Bonnafoux

M. Jean-Marie Fort

Mme Isabelle Martello

M. Didier Razafindralambo

Mme Annick Meynard

**Mme Virginie Escalier** 

M. Guy Ferrandez

#### **EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS:**

M. Alain Junguené représenté par Mme Isabelle Depagneux-Segaud

Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par M. Stéphane Poulet

Mme Sylvie Daniel représentée par M. Charlie Ferrero

M. Christophe Bosio représenté par M. Didier David

M. Gilles Ugolini représenté par Mme Chantal Carrié

M. Laurent Portelli représenté par Mme Marie-Pierre Parini

Mme Sabrina Missud-Guillet représentée par Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy

Mme Audrey Bruno Giannini représentée par Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex

M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Fabien Bonnafoux

#### ABSENT(E)S:

Secrétaire de séance : M. Fabien Bonnafoux

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID: 006-210601498-20250211-DEL4\_AFFECTCIME-DE

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Recu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** 

Séance du 6 février 2025

N°4

Rapporteur: M. Jean-Paul Genieys – Adjoint aux finances

Direction:

Ressources et administration générale

Service des finances et de la commande publique

Objet:

Affectation du résultat 2024 – Budget annexe Cimetière

<u>Classification</u>: 7.1 Décisions budgétaires

Mes chers collègues,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la vente de caveaux est un service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Il constitue une activité distincte qui doit être retracée dans un budget tenu, conformément à la nomenclature M4. Il concerne une zone économique de production et non de constitution d'immobilisation, puisque les caveaux aménagés/construits sont destinés à être vendus,

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les opérations d'entrée et de sortie des caveaux, au sein du budget annexe, font l'objet d'une comptabilité de stocks,

Considérant que la ville de La Trinité s'est engagée dans une politique de qualité des comptes locaux et a participé à l'expérimentation sur la synthèse de la qualité des comptes du budget principal, en 2023,

Considérant qu'il ressort de la balance générale et du tableau des résultats 2024 visés par le comptable:

Résultat 2024					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
	Prévision budgétaire totale	75 320,00	124 372,86	199 692,86	
Recettes	Recettes réalisées	52 000,00	46 000,00	98 000,00	
	Restes à réaliser	₩		-	
	Autorisation budgétaire				
Dépenses	totale	75 320,00	124 372,86	199 692,86	
	Dépenses réalisées	16 000,00	78 379,13	94 379,13	
	Restes à réaliser			-	
Différence entre titres et mandats		36 000,00	(32 379,13)	3 620,87	
Résultats antérieurs reportés		12 000,00	40 052,86	52 052,86	

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

Leviauit

		ID : 006-210601498-20	ID: 006-210601498-20250211-DEL4_AFFECTCIME-DE	
Résultat de l'exercice 2024 selon CFU	48 000,00	7 673,73	55 673,73	
Différence entre les restes à réaliser	-		-	
Résultats cumulés	48 000,00	7 673,73	55 673,73	

Affectation de l'excédent de fonctionnement cumulé 2024 à l'article 002 du budget primitif 2025 pour 7 673.73€.

Affectation du résultat d'investissement 2024 à l'article 001 du budget primitif 2025 pour 48 000€.

# Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte** la proposition relative à l'affectation du résultat 2024 du budget annexe du cimetière de la Ville telle qu'elle est proposée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

Fabien BONNAFOUX

Ladislas POLSKI,

Secrétaire de séance

Maire de La Trinité

Vote du Conseil :

Pour: 31

Contre: 0

Abstention: 2